



**HAL**  
open science

## Trois sites de La Tène en Vendée sur le tracé de l'autoroute A83 (Nantes-Niort)

Catherine Thooris, Jean Brodeur, Philippe Granchon

► **To cite this version:**

Catherine Thooris, Jean Brodeur, Philippe Granchon. Trois sites de La Tène en Vendée sur le tracé de l'autoroute A83 (Nantes-Niort). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1991, 9, pp.24-31. hal-02877082

**HAL Id: hal-02877082**

**<https://hal.science/hal-02877082>**

Submitted on 23 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

TROIS SITES DE LA TENE EN VENDÉE  
SUR LE TRACE DE L'AUTOROUTE A83 (NANTES-NIORT)

- - - - -

INTRODUCTION

Le projet autoroutier reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Niort (Deux Sèvres) par Fontenay le Comte (Vendée), a été précédé d'une étude d'impact archéologique de mars à Août 1990.

Un premier tronçon de 30 km, allant de la commune de Sainte-Hermine (Vendée) au Nord de Fontenay le Comte jusqu'à Coulon (Deux Sèvres) au Sud, a fait l'objet d'une campagne de sondage sur des sites essentiellement repérés par photographie aérienne. Trois d'entre eux sont attribuables à la Tène finale.

Il s'agit d'enclos fossoyés, de dimensions importantes dont la fonction reste à déterminer.

Les campagnes de fouille prévues, dans une seconde phase, permettront de répondre aux nombreuses questions soulevées par les évaluations et d'éclairer une période particulièrement méconnue sur le département de la Vendée.

SITE N°1 : COMMUNE DE SAINTE-HERMINE, LIEU-DIT "LES GRANDES VERSENNES" (évaluation : C. THORIS)

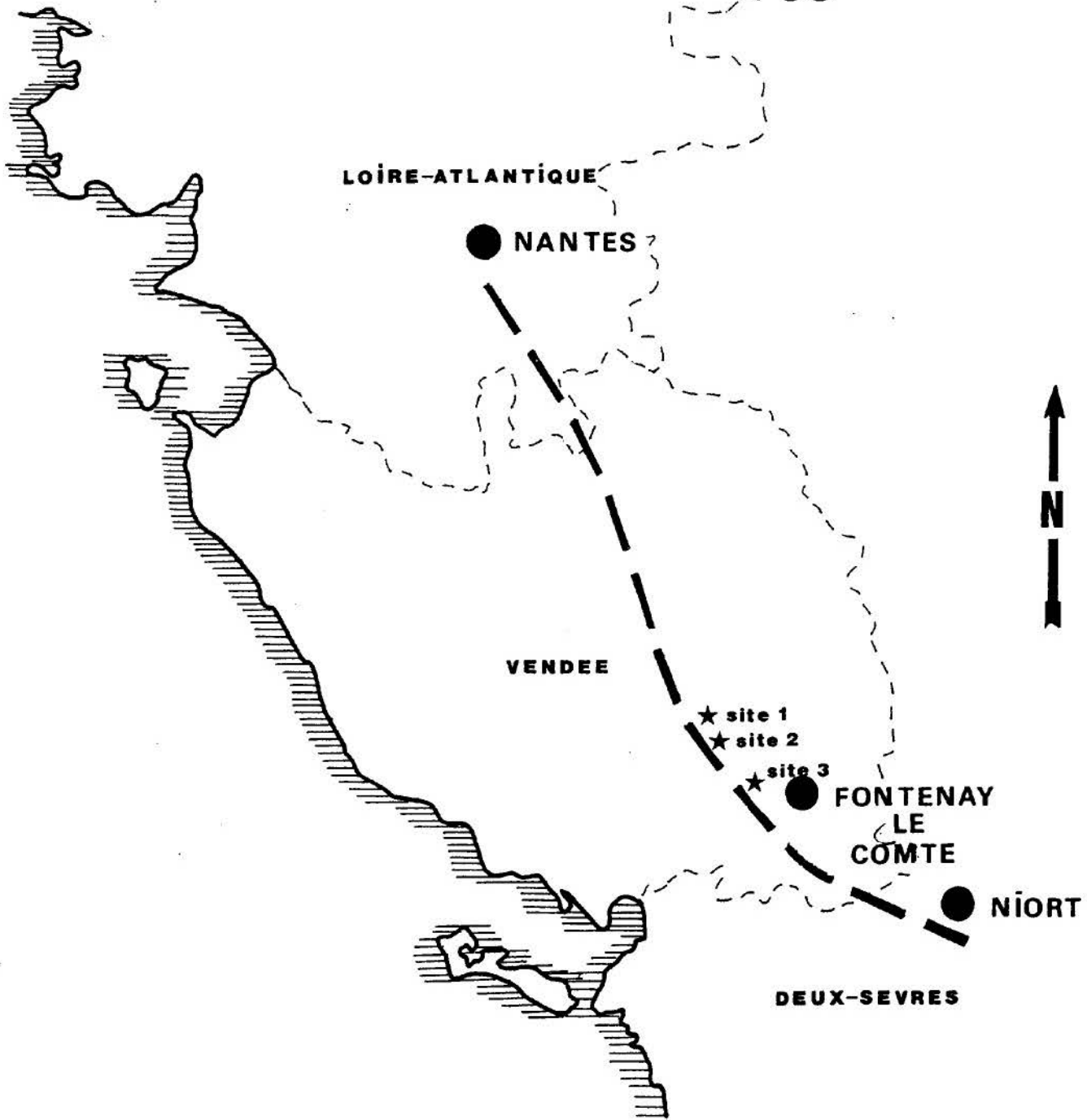
Le site des "Grandes Versennes" à Sainte-Hermine (Vendée) a été découvert par photographie aérienne. Le cliché montrait clairement une structure fossoyée complexe, constituée de deux enclos emboîtés.

L'évaluation du gisement a eu lieu en Mars 1990.

# AUTOROUTE

## NANTES NIORT

A 83



Echelle : 1/100 000<sup>ème</sup>

Le site s'inscrit sur le versant gauche de la vallée de la Smagne. Les structures mises au jour sont implantées dans le calcaire blanc crayeux du Bathonien et dans les limons de plateau qui les recouvrent.

Divers sondages ont été implantés de façon à recouper les fossés et à percevoir l'existence de structures non visibles en photo aérienne. Ce sont ainsi 265 mètres de tranchées larges de 2m qui ont été décapés.

Le gisement se compose de 2 groupes de structures : d'une part, les deux grands fossés dessinant une double enceinte, d'autre part, une série de structures incluses dans l'espace défini par ces fossés.

Le fossé externe a été sondé à 4 reprises. Il a révélé des faciés très différents ; sa largeur à l'ouverture variant de 1 à 3m, sa profondeur de 0,85 à 2m.

Le remplissage est également très variable d'un endroit à l'autre. On y rencontre d'une part, une terre brune mêlée de plaquettes de calcaires issues du creusement du fossé, et d'autre part, un remplissage homogène argileux.

Cette structure a livré un col et une anse d'amphore Dressel 1A qui représente un des rares vestiges permettant de dater le site.

Le fossé interne est d'une ampleur plus réduite. Sa profondeur maximale observée est de 1,30m pour une largeur à l'ouverture de 2m. Le remplissage est également variable.

Largement ouvert vers le N.E, le grand fossé ne présente pas de problème d'accès. Quant au fossé interne, il connaît une interruption sur son côté Sud. Dans l'état actuel des choses, aucune autre ouverture n'est signalée.

A l'endroit du croisement des 2 fossés (cf. plan), un petit "muret" constitué de blocs calcaires, vient barrer l'extrémité Ouest du fossé externe.

Les sondages réalisés à l'Ouest des ensembles fosoyés n'ont révélé aucun niveau d'occupation. Cependant, des fosses de dimension variable ont pu être mises en évidence. Leur ampleur stratigraphique est généralement peu importante (10 à 20 cm). D'autres fossés ont également été observés, sans qu'il soit possible de cerner une organisation spatiale cohérente.

Le mobilier caractéristique, livré par l'évaluation se réduit aux fragments d'amphore Dressel 1A, cités plus haut. Quelques tessons de céramique noire non tournée, atypique n'apportent que peu d'éléments. Le fossé externe a également livré un fragment de peson de tisserand.

Il semble que nous soyons en présence d'une exploitation agricole de type "ferme indigène" de la fin de l'indépendance gauloise. Cette hypothèse repose sur :

- . la comparaison du plan avec les divers autres sites de ce type étudiés dans la moitié Nord de la France;
- . la fréquence, à l'intérieur des enclos, des trous de poteau, fosses et fossés;
- . la présence de mobilier d'usage commun (amphores, céramiques communes, peson de tisserand) associé à des déchets d'origine domestique (ossements animaux, coquilles).

Un problème reste cependant en suspens : celui de la contemporanéité des deux fossés.

S'agit-il de deux structures chronologiquement distinctes ou d'un double enclos, le plus petit représentant dans ce cas la partie habitée de l'exploitation ?

L'ensemble de ce site couvre une superficie de 4,5 ha, dont 2,2 sont directement menacés par l'emprise autoroutière.

SITE N°2 : COMMUNE D'AUZAY, LIEU-DIT "LA MARZELLE"  
(évaluation J. BRODEUR et P. GRANCHON)

En Juillet 1989, un survol aérien de la commune d'Auzay faisait apparaître, avec plus de précisions qu'en 1976, un vaste enclos quadrangulaire, à extensions semi-circulaires.

Le tracé autoroutier en touche l'extrémité Sud qui semble être la partie la plus complexe du site.

Pour l'évaluation, un décapage important a été effectué au niveau du fossé hémicirculaire Sud et d'une portion d'un autre fossé en "L" intérieur à l'enclos.

Les anomalies aériennes ont pu être confirmées et complétées dans leur morphologie.

Ainsi, le fossé extérieur Sud dévoile un profil en forme de cuvette à fond plat et à bords évasés. Sa largeur est de 1,20m au sommet du substrat sablo-argileux pour 0,50m à sa base. Sa profondeur est de 0,40m environ.

La structure en "L" est de plus grande ampleur. Elle décrit dans son tracé un angle à 90°. Sa profondeur oscille entre 1,10m et 1,30m pour une largeur de 2,30m au niveau du substrat qui se réduit entre 0,30m et 0,60m, à la base. Elle présente un profil en "V" évasé à fond plat.

Elle semble limiter une surface où se concentrent fossés et trous de poteau.

On remarque, en effet, sur la portion décapée qu'aucune structure n'interfère l'espace entre les fossés.

La rareté du matériel rend toute chronologie précise hasardeuse.

L'essentiel du mobilier est constitué par quelques fragments d'amphores de type Dressel I a et I b qui indiquent une occupation de la Tène finale. Notons la quasi absence d'éléments fauniques et de tout autre mobilier non céramique.

Une chronologie relative entre les différentes structures qui constituent l'enclos n'est pas à exclure.

**SITE N°3 : COMMUNE DE POUILLE, LIEU-DIT "LE GRAND PAISILIER" (évaluation : J. BRODEUR et P. GRANCHON)**

Le site de Pouillé avait été reconnu à plusieurs reprises par photographies aériennes. Un nouveau survol, en Juin 1989, dévoilait un ensemble d'enclos plus complexe que les années précédentes, intégré pour 93% de sa surface dans le projet autoroutier.

L'évaluation a consisté dans le placement d'une tranchée décapage dans l'axe de l'autoroute avec sondages mécaniques de tous les fossés traversés.

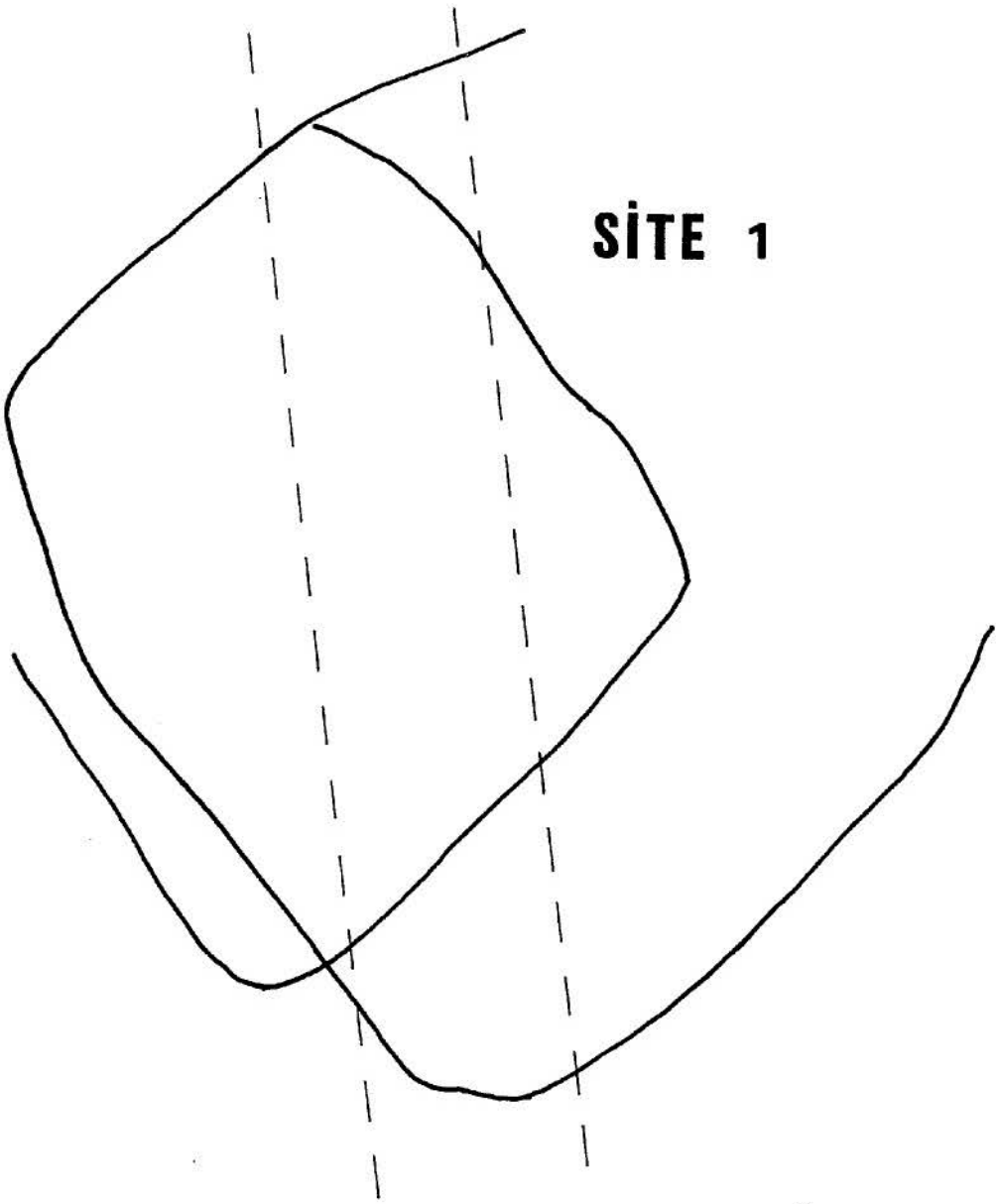
Le premier enclos, de forme parfaitement rectangulaire, avec une entrée au Sud-Ouest, est ainsi délimité par un fossé de 2,50m de profondeur, par rapport au sommet du substrat calcaire, pour une ouverture de 3,50m à ce niveau.

Il se rétrécit considérablement à sa base pour atteindre une largeur qui oscille entre 0,30m et 0,60m. Il décrit un profil en "V".

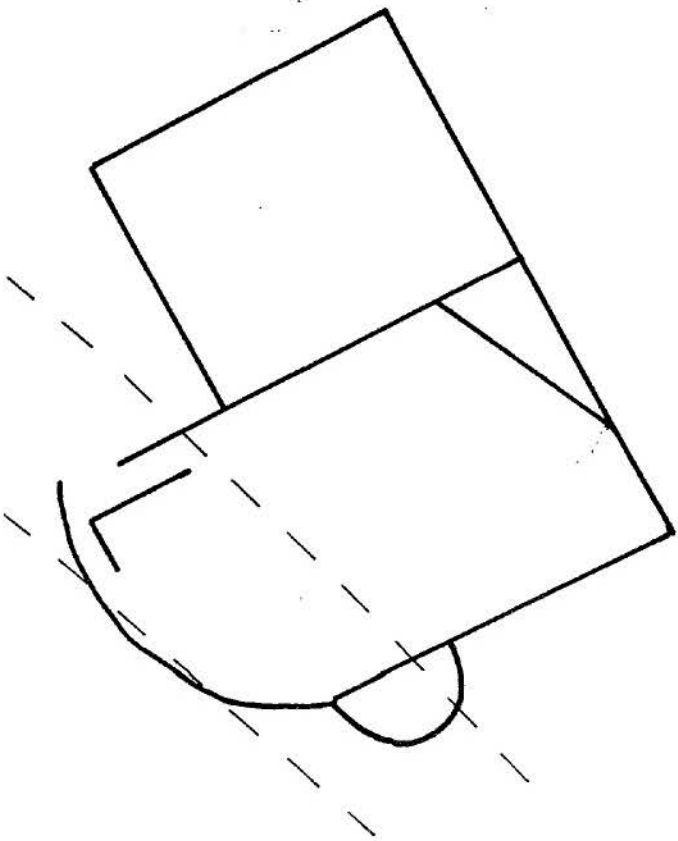
Le remplissage est constitué de fragments calcaires de module variable, selon les unités stratigraphiques. Il évoque la dégradation progressive d'un rempart ou talus, situé à l'intérieur du périmètre défini par le fossé.

Cette structure a été sondée, une deuxième fois, au niveau de l'angle Est du premier enclos. La quasi-totalité du mobilier provient de ce sondage.

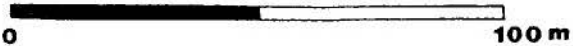
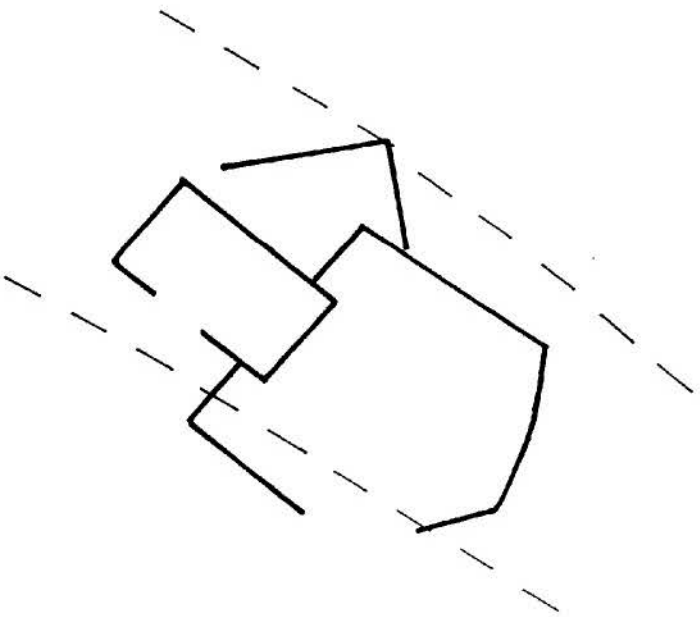
**SITE 1**



**SITE 2**



**SITE 3**





Le fossé du deuxième enclos, beaucoup plus vaste, dont l'ouverture au sud se trouve légèrement hors emprise, a été étudié de la même façon. Ses proportions sont moindres avec 1,60m de profondeur par rapport au sommet du substrat pour une ouverture à ce niveau de 1,10m et une largeur à la base de 0,50m.

Seule l'anomalie décrivant une structure fossoyée en "L" au nord n'a pas été sondée.

Le mobilier recueilli est considérable. L'angle du premier enclos a fourni, à lui seul, 579 fragments céramiques et plus de 575 éléments fauniques.

On dénombrait également une lame, une hache à douille, deux crochets, une fibule en fer, une douille et une aiguille. La fibule, corde externe, six spires est datable de La Tène C2.

On note également la présence d'une perle de verre bleu décorée par un filet blanc.

La céramique appartient à La Tène moyenne avec seulement deux fragments d'amphores plutôt caractéristiques de La Tène D1.

Les enclos renferment des trous de poteau et des fosses. L'une d'entre elles présentait, dans la tranchée, un bord rectiligne de 3,80m avec 2 angles à 90°. Elle se trouve au centre du deuxième enclos. A sa surface, on remarque de nombreux fragments d'os calcinés.

La fouille future devrait permettre d'établir la chronologie d'occupation et la nature exacte du site: habitat ou sanctuaire?

#### CONCLUSION

Le tracé A83 offre l'opportunité de fouiller trois sites appartenant au second Age du Fer.

Ces grands ensembles fossoyés n'ont pas bénéficié, jusqu'à présent, d'interventions de grande ampleur. La période méconnue sur la Vendée va donc profiter de trois exemples qui seront de véritables jalons pour les Pays de Loire.